COGECO COMMUNICATIONS

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Cogeco Communications annonce le placement privé de billets garantis de premier rang à 4,743 % d'un capital de 325 millions de dollars

/NE PAS DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS OU À DES SERVICES DE PRESSE AUX ÉTATS-UNIS/

MONTRÉAL, le 4 févr. 2025 /CNW/ - Cogeco Communications inc. (TSX: CCA) (« Cogeco Communications » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui la fixation du prix d'un placement de billets garantis de premier rang à 4,743 % d'un capital total de 325 millions de dollars échéant le 6 février 2035 (les « billets »).

Les billets sont offerts par l'intermédiaire d'un syndicat de placeurs pour compte constitué de BMO Nesbitt Burns Inc. et de Marchés mondiaux CIBC inc., à titre de coteneurs de livres et de cochefs de file, de Financière Banque Nationale Inc., à titre de cochef de file, ainsi que de Valeurs mobilières Desjardins inc., de Merrill Lynch Canada Inc., de RBC Dominion valeurs mobilières Inc., de MUFG Securities (Canada), Ltd., de Valeurs Mobilières TD inc. et de Casgrain & Compagnie Limitée, à titre de coplaceurs.

La clôture du placement devrait avoir lieu vers le 6 février 2025, sous réserve de conditions de clôture habituelles. Cogeco Communications compte affecter le produit net qui sera tiré du placement au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise.

Les billets seront des titres de créance directs et non subordonnés garantis de Cogeco Communications et seront de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang garanties de Cogeco Communications.

Les billets ont obtenu de DBRS Limited (DBRS Morningstar) la note provisoire « BBB (faible) » avec tendance « stable ». Cogeco Communications s'attend à ce que les billets reçoivent de Standard & Poor's Ratings Services la note « BBB- ». Les billets sont offerts au Canada par voie de placement privé sur le fondement de dispenses des exigences de prospectus en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable.

Le placement des billets auprès du public est et sera interdit par la législation en valeurs mobilières applicable du Canada, si bien que l'offre et la vente des billets au Canada ne seront pas assujetties aux exigences de prospectus prévues par cette législation. Les billets n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi américaine intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ni des lois sur les valeurs mobilières d'un autre territoire, et ils ne peuvent pas être offerts ni vendus aux États-Unis sans être inscrits en vertu de la Loi de 1933 ou sans avoir fait l'objet d'une dispense des exigences d'inscription de cette loi. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres et il n'y aura pas d'offre de vente ou de sollicitation d'une offre d'achat de titres dans un territoire où une telle offre ou vente serait illégale.

À PROPOS DE COGECO COMMUNICATIONS INC.

Cogeco Communications inc. est un fournisseur de services de télécommunications de premier plan engagé à rassembler les gens grâce à des expériences de communication et de divertissement remarquables. Nous fournissons des services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire de classe mondiale à 1,6 million d'abonnés résidentiels et d'affaires au Canada et dans treize États des États-Unis. Nous offrons également des services sans fil dans la plupart des États américains où nous exerçons nos activités. Au Canada, nos services sont commercialisés sous les marques Cogeco et oxio et, aux États-Unis, sous la marque Breezeline. Nous sommes fiers de notre forte présence dans les communautés que nous desservons ainsi que de notre engagement envers un avenir durable. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco Communications et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. En particulier, les énoncés relatifs au placement de billets et au moment et à la réalisation prévus du placement, de même qu'à l'utilisation prévue du produit net tiré du placement, constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et certaines hypothèses, y compris en ce qui a trait au respect des conditions préalables à la clôture du placement des billets dans les délais envisagés, ou à la renonciation à celles-ci, que Cogeco Communications juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont dispose la Société au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Communications. Ces facteurs comprennent le défaut de respecter les conditions de réalisation du placement de billets, ainsi que les risques liés à la conjoncture générale des marchés, à la concurrence (y compris les écosystèmes concurrentiels et technologiques changeants et les stratégies concurrentielles perturbatrices adoptées par nos concurrents), au commerce, à la réglementation, à la fiscalité, à la technologie (y compris le risque lié à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique (y compris l'inflation qui exerce des pressions sur les produits, la baisse des dépenses des consommateurs et l'augmentation des coûts), à la gestion des talents (y compris le marché hautement concurrentiel pour le bassin limité d'employés dotés de compétences numériques), aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur le réseau de la Société (y compris la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes qui pourraient perturber les activités), aux infrastructures et systèmes, à la durabilité et aux informations à fournir en matière de durabilité, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et à la santé et sécurité publiques, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2024 de la Société et du rapport de gestion du premier trimestre de 2025. La clôture du placement est assujettie à la conjoncture générale du marché et à d'autres conditions, et rien ne garantit que le placement sera réalisé ou que les modalités de ce placement ne seront pas modifiées. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco Communications, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur l'information prospective figurant dans le présent communiqué, renseignements qui représentent les attentes de Cogeco Communications à la date du présent communiqué (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier cette information à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

INFORMATION :
Patrice Ouimet
Chef de la direction financière
Cogeco Communications inc.
514 764-4700
patrice.ouimet@cogeco.com

Troy Crandall
Chef de pratique, relations avec les investisseurs
Cogeco Communications inc.
514 764-4600
troy.crandall@cogeco.com

SOURCE Cogeco Communications Inc.